



N°43  
juin 2016

# le SOLERSOIS

Bulletin Municipal de Solers, Seine et Marne



Carnaval de Solers



Travaux



Conseil municipal des  
jeunes de Solers

Vie Municipale

Jeunesse et Enfance

Vie Associative



le SOLERSOIS



N°43  
juin 2015

Mairie de Solers

Place de la Mairie  
77111 SOLERS  
Tél. : 01.64.06.72.05  
Fax : 01.64.06.78.28  
mairie.solers@wanadoo.fr

## Sommaire

Edito P.2

Jeunesse et Enfance P.3

• Conseil municipal des jeunes • Le Père Noël • Transport scolaire • Gérard Philippe à Ozoir-la-Ferrière • Chasse aux oeufs • L'école fait son carnaval • Nouvelles Activités Périscolaires • Fête de l'école •

Vie Municipale P.6

• Secteurs des plantes • Ecole • Le plateau sportif • Un syndicat de commune, à quoi ça sert ? • Cérémonie des vœux • Compte rendu des derniers Conseils Municipaux • Baisse de la facture d'eau ! • PLU • Et vous, vous le prenez comment ? • Comptes 2015 • CADAL de Seine-et-Marne • Le repas des aînés • Décharges et manque de civisme... • Borne électrique • Portrait de Solersois •

Vie Associative P.14

• Théâtre • La Commanderie • Solerthon 2015 • APES, Vovinam Viet Vo Dao, Danse, Tennis de table • Foyer rural • Fourmil'Yerres • Les Compagnons des Vignes • Paroisse • Club histoire •

Vie Municipale P.19

• La cérémonie du 8 mai 1945 • Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 • Le rite des « Mais » • Hommage aux victimes des attentats • Carnaval 2016 • Vide-grenier • Agenda • Les abeilles s'invitent à Solers • Etat Civil •

Le jeu P.24

• Connaissez-vous votre village •

**Directeur de la publication** : Gilles Groslevin. Remerciements à tous ceux qui ont participé à ce numéro (rédaction et photos) : tous les membres de la commission communication, les adjoints, ainsi que les solersois et solersois concernés.

**Impression** : ARPACOM (arpacom@sfr.fr) • **Création graphique** : Frédéric Le Normand (Ln.f@me.com) • **Tirage** : 600 exemplaires  
Sous réserve d'erreurs typographiques



Gilles GROSLEVIN  
Maire de Solers

## EDITO

Chers habitants,

De nombreux changements interviennent dans notre commune qui pour la plupart concernent l'entretien des bâtiments publics, l'assainissement collectif, l'enfouissement des réseaux, la voirie, les trottoirs. Ma volonté ne varie pas. Nous devons poursuivre l'amélioration de l'espace communal en tenant compte de nos habitudes, entretenir sans cesse notre belle commune Solers, accompagner son développement en veillant à une rigoureuse gestion des moyens. Dans cet esprit, je conduis ce programme avec les élus et vous-même grâce à l'intérêt que nous portons tous à Solers.

La fin des travaux du contrat rural (Mairie/Ecole) nous autorise dès à présent à mener une réflexion sur un nouveau projet de contrat pouvant concerner éventuellement les anciens ateliers municipaux situés Grande Rue et leur devenir, l'agrandissement de la cantine de l'Ecole Louis Aragon, le dortoir, la rénovation des cours de récréation, entre autres. D'autre part, Christophe Bouvet et Laurent Messageot travaillent, sur l'idée du Conseil municipal des jeunes, à la réalisation d'un espace de loisirs «City-Stade », financé par la commune et le Conseil Départemental, ainsi qu'à l'installation du PAJ (point accueil jeunesse).

En 2014, nous avons relancé le contrat triennal qui concerne essentiellement la réfection des rues (rue du Bas des Plantes, rue du Haut des Plantes, rue du 8 Mai 1945), ainsi que le cheminement piétonnier pour la sécurité de tous. Nous souhaitons finir ce programme dès la fin 2016 ou début 2017, mais nous réfléchissons dès à présent à certaines voiries en mal d'entretiens malgré nos campagnes de rénovations annuelles et qui feront l'objet d'une réfection complète (rue des Etards, rue du Grand Péré, rue Maria Vialla).

Tous ces travaux d'investissements font l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental, de la Région ou encore de l'Etat et sont menés par vos élus qui chaque jour contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Cette année, j'organiserai, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, deux réunions publiques au cours desquelles sera développé le nouveau règlement. Il conditionne notre futur aménagement public envisageant l'avenir, maintient et développe le lien social, protège notre qualité de vie.

Soyez certains, Chers Habitants, que je veille personnellement à privilégier l'intérêt général pour notre commune Solers.

Votre Maire

Gilles Groslevin.

## Conseil municipal des jeunes de Solers



Le 13 décembre 2015, les jeunes électeurs, écoliers de CM1 et de CM2, collégiens de la 6ème à la 3ème, étaient appelés aux urnes pour élire le premier Conseil Municipal des jeunes de Solers. 43 d'entre eux (représentant environ 55% de votants) se sont déplacés au bureau de vote installé dans la salle de fêtes, où se déroulait également le second tour des élections régionales.



La liste unique des 17 candidats se présentant aux suffrages des jeunes électeurs, a recueilli 38 voix, soit 88,37%.

C'est le samedi 16 janvier 2016 que le CMJ a tenu sa toute première réunion en mairie. Entourés de Messieurs Messageot et Bouvet, 13 des 17 jeunes conseillers élus en décembre avaient répondu présents pour cette première réunion, afin de désigner parmi eux maire et adjoints. Dans un but pédagogique, la procédure d'installation d'un nouveau conseil a été respectée. C'est ainsi que Maëva Givin, «doyenne» de cette nouvelle équipe, aura présidé la séance le temps de l'élection du Maire. Maëlys Bois fraîchement élue à ce poste ici purement honorifique, bardée de l'écharpe tricolore, procéda ensuite à l'élection des 4 adjoints, dans le respect de la parité. Les jeunes élus ont été vivement remerciés pour leur engagement. Le CMJ, élu pour un mandat de 2 ans, a la charge d'imaginer et de monter un projet qui lui est propre. Il s'est mis rapidement au travail, se réunissant successivement les 6 février, 19 mars et 9 avril notamment.



C'est lors de cette dernière séance du 9 avril qu'a été tranché le choix du projet à mettre en œuvre. Les deux pistes de travail jusque-là discutées portaient d'une part sur le souhait des jeunes conseillers de créer une «Salle des jeunes» dédiée au PAJ et au-delà, et d'autre part, sur un projet d'équipement sportif de type «City-Stade» complété par un «Cross-park» (de type

bosses en terre). Lors du vote, 10 conseillers sur 12 se sont prononcés en faveur du projet de «complexe sportif». Les votes se sont donc portés très majoritairement sur ce projet. Pourtant, c'est bien l'autre idée qui aura donné lieu aux discussions les plus fournies et à de véritables débats, ce qui ne pourra qu'inviter Messieurs Messageot et Bouvet à aborder ce dernier thème dans le cadre de la gestion municipale courante.

À compter de la prochaine réunion, le projet «complexe sportif» sera donc le seul débattu par le CMJ, qui, au nom de tous les jeunes Solersois qu'il représente, devra s'y consacrer pleinement et mener à bien cette initiative.



### Composition du Conseil Municipal des Jeunes :

Maire : Maëlys BOIS

Adjoints: Estelle LEPINOIT et Pablo DO NASCIMENTO (issus du groupe des primaires), Caroline PIPITONE et Romain CAPLIEZ (issus du groupe des collégiens)

Conseillers Municipaux: Fanny BEDIER, Valentin BOIS, Hugo DI BIANCA, Maeva GIVIN, Justine GROSLEVIN, Romane MARIETTE, Clément MESSAGEOT, Emma PETIT, Tiago SENEJOUX et Clémence TEMPLER

(Élus en décembre, Florent et Louise Bibaut ont finalement renoncé pour des raisons d'emploi du temps)

### L'aide de notre député, Guy Geoffroy

Toujours à nos côtés, Mr Guy Geoffroy s'est engagé spontanément à participer au financement du projet porté par le CMJ, par le biais de sa réserve parlementaire.

Le CMJ et la Municipalité dans son ensemble tiennent à le remercier pour ce soutien exprimé lors de la cérémonie des vœux aux habitants..



### Le Père Noël en a vraiment vu de toutes les couleurs...

Pour la plus grande joie des nombreux enfants conviés par la Municipalité pour le spectacle de Noël, c'est un bien drôle de Père Noël bien coloré, enfilant tour à tour, une tenue bleue, puis jaune, puis verte, alternant les tours de magie et les échanges avec son jeune public, qui s'est produit sur scène ce samedi 12 décembre. Après cette représentation bien sympathique, le vrai Père Noël, dans son beau costume rouge cette fois-ci réglementaire, a distribué aux enfants des classes de maternelle de beaux cadeaux dans une ambiance festive de circonstance. La veille il avait été aperçu se promenant sur le marché : distribution de bonbons au programme !



## Transport scolaire... le grand chambardement !



La nouvelle était malheureusement tout aussi attendue que crainte: le Conseil Départemental est revenu lors d'un vote en décembre dernier sur la gratuité des transports scolaires, et cela est applicable dès la rentrée de septembre 2016. Selon qu'une ligne scolaire est mise en place ou qu'il faille emprunter une ligne régulière, le montant restant à charge pour les familles sera de surcroît différent.

Parallèlement, et comme évoqué par ailleurs, la nouvelle sectorisation conduit les collégiens rentrant en 6ème vers une nouvelle destination, le collège Gérard Philippe d'Ozoir-la-Ferrière. Intervenant au même moment, nouvelles sectorisation et tarification entretiennent la confusion et les amalgames rendent le dossier encore plus brûlant.

En effet, à l'heure où nous bouclons ce magazine, les informations restent floues et les incertitudes nombreuses, car, indépendamment de la nouvelle tarification qui fait grincer les dents de tous les parents, des élus et bien au-delà, c'est l'existence même d'une ligne scolaire dédiée pour se rendre à Ozoir qui mobilise. Beaucoup s'inquiètent, à juste titre, de ce que ce soit la ligne régulière N°5 qui puisse être retenue pour conduire de très jeunes collégiens jusqu'à leur établissement.

Si cette ligne transporte d'ores et déjà des collégiens et lycéens de manière quasi exclusive (le macaron «transport d'enfants» est du reste apposé sur les cars utilisés), les questions restent nombreuses et sans réponse, que ce soit auprès du STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France) ou du Conseil départemental.

Le dossier est suivi de près par les élus solersois, Isabelle Bréhier et Christophe Bouvet.

## Gérard Philippe à Ozoir-la-Ferrière: le nouveau collège des Solersois !



L'annonce à l'automne dernier d'une nouvelle sectorisation des collèges avait fait l'effet d'une bombe parmi les parents des écoliers solersois. Certains n'ont pas manqué de manifester leur

mécontentement face à un tel changement, notamment du fait des incertitudes, pour ne pas dire du grand flou, relatif au transport scolaire. Le collège Arthur Chaussy de Briec-Comte-Robert, jusqu'ici fréquenté par nos collégiens n'est, en effet, pas en mesure d'accueillir plus d'élèves tant ses effectifs actuels dépassent les capacités.

C'est ainsi que sur décision du Conseil départemental, le collège Gérard Philippe d'Ozoir-la-Ferrière, deviendra, dès la rentrée de septembre 2016, la nouvelle destination des jeunes solersois optant pour le collège public.

Construit en 1969, agrandi en 1988 mais toujours de taille modeste (en comparaison d'Arthur Chaussy), cet établissement accueille aujourd'hui environ 550 élèves répartis en 21 classes. Il peut se targuer d'un taux de réussite au brevet supérieur à la moyenne du département: 90,6% de reçus (contre 87,2% sur le département) dont 70% avec mention, 40% étant admis avec mention B ou TB.

Par ailleurs, le collège bénéficie pleinement des structures d'Ozoir-la-Ferrière, avec, à proximité pas moins de deux gymnases, un stade et une piscine.

Les inscriptions en 6ème sont prévues le 18 juin au matin, la rentrée le 1er septembre, avec la possibilité pour un parent de rester avec son enfant toute la matinée.

## Chasse aux oeufs de Pâques



### Dimanche 27 mars - La chasse aux oeufs de Pâques

Dans une ambiance bon enfant de rigueur, le jardin du presbytère a servi de cadre cette année encore à la traditionnelle chasse aux œufs, organisée par la municipalité en ce dimanche de Pâques. Cette année les jeunes solersois se sont vus remettre une véritable boîte à œufs décorée par les enfants eux-mêmes. Afin de remplir cette boîte, petits et grands devaient ensuite déjouer les pièges des cloches malicieuses qui avaient veillé à bien dissimuler les friandises recherchées. Un atelier coloriage était également proposé aux enfants. La pluie et les giboulées de fin mars auront épargné cette matinée de printemps.



### Dimanche 3 avril - La chasse aux oeufs de la paroisse

C'est le dimanche 3 avril que la paroisse organisait, à l'issue de la messe dominicale, sa propre chasse aux œufs, suivie du verre de l'amitié.





## L'école fait son carnaval

C'est dès le 18 février que l'école Louis Aragon organisait son carnaval dans l'enceinte de l'école. Les maternelles et les primaires Solersois n'auront pas attendu le mois de mars et le bûcher de Mr Carnaval pour se déguiser.



## Nouvelles Activités Péri-scolaires

Depuis la rentrée de septembre 2015, sur 137 élèves de l'école Louis Aragon, 88 élèves en moyenne fréquentent les NAP (33 pour la maternelle et 55 pour l'élémentaire).

La zumba et la danse africaine n'étant plus d'actualité depuis février 2016, les N.A.P. mobilisent 10 animateurs pour 8 activités :

- Sports collectifs (Philippe),
- Handball (Caroline et Christophe),
- Foot (Hugo),
- Musique (Jean-Marcel),
- Atelier manuel / dessins (Isabelle)
- Percussion sur Djembé (Franck).

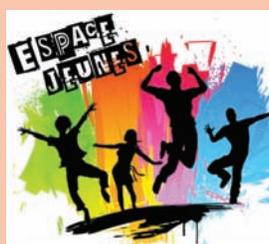
Et pour les maternelles :  
Chant, mime de théâtre, danse ou jeux extérieurs (Sabine et Carine),  
Activités manuelles (Manon).

Nous rappelons que le temps des N.A.P. est un service gratuit pour les enfants qui les fréquentent.

Nous vous donnons rendez-vous à la fête de la St Jean où les élèves feront des démonstrations et exposeront leurs ouvrages.

## Fête de l'école

Louis Aragon était en fête ce jeudi 17 décembre 2015. Chacune des classes a produit son spectacle en chanson.



Le **PÔLE ACCUEIL JEUNESSE** ouvrira à nouveau du mercredi 6 Juillet au vendredi 29 juillet pour les jeunes de 11 à 15 ans. Pensez à vous inscrire en mairie.

Au programme : sports collectifs, danse, tennis, ping-pong, jeux de société, dessin et plein d'autres activités.

## Secteurs des plantes

Les travaux de raccordement général au réseau d'assainissement public se sont déroulés comme prévu cet hiver, des nouvelles pompes de relevage installées aux bouches d'égouts renouvelées. Depuis quelques semaines, le raccordement des habitations au réseau a pris fin. Le contrôle de conformité du raccordement chez les particuliers sera effectué avant la fin juillet.

Cela nous a permis de poursuivre notre programme rue du Bas des Plantes à travers l'enfouissement des réseaux électriques suivi du remplacement des candélabres.

A présent nous avons lancé l'appel d'offre pour la création d'une voirie attendue depuis plusieurs années par les riverains. Nous mettons tout en œuvre pour une réalisation à court terme et sollicitons à nouveau votre patience.



## Ecole

Au cours des années 2014/2015 les locaux ont été rénovés en grande partie pourtant il reste encore à faire et cette année malgré les arbitrages budgétaires nous poursuivons notre objectif en termes d'équipements, d'entretien et d'investissement.

Une série d'ordinateurs conjointement fournis par un habitant de Solers et la commune permettra de créer une classe informatique, les travaux de peinture réalisés en début d'année contribuent à de meilleures conditions de travail pour les personnels et enfants de notre école Louis Aragon. La cour et les espaces verts redessinés complètent cela.

Deux projets se profilent à l'horizon qui nécessitent un investissement financier important et la recherche d'aides complémentaires à notre besoin :

- L'agrandissement de la cantine
- La rénovation des cours.

Ces deux points étudiés en commission Scolaire avec les associations de parents d'élèves, les enseignants et les élus concernés seront présentés dans le cadre du projet communal afin d'aboutir à moyen terme.

Nous tenons à remercier ici les personnes nombreuses (habitants, personnels, élus) qui s'investissent auprès des jeunes Solersois.

## Le plateau sportif va faire peau neuve



Lors de l'élaboration du budget 2016, il a été prévu une dépense pour la remise en état du plateau sportif.

Très apprécié des jeunes et moins jeunes pour s'y retrouver et s'adonner aux joies du sport, le plateau sportif souffre néanmoins d'une dégradation constante depuis de trop nombreuses années. Sans être remis à neuf, ce qui coûterait beaucoup trop cher, voici les travaux qui seront faits cette année :

Nettoyage du terrain de tennis et réparation des trous dans le grillage  
Abattage de la mini haie entre le terrain de tennis et le reste du plateau sportif, ce qui évitera à nos jeunes de grimper dans les arbres et rendra l'ensemble plus visible  
Refonte du marquage au sol pour le

terrain de basket  
Changement des filets sur les panneaux de basket



# Un syndicat de commune, à quoi ça sert ?

Un syndicat de commune, à quoi ça sert ? Notre commune adhère à de nombreux « syndicats de commune ». Pourquoi? Comment? et à quoi cela sert-il? Et combien cela coûte ?

## Qu'est-ce qu'un syndicat de commune?

Un syndicat intercommunal est une structure publique permettant d'organiser une coopération d'intérêts entre différentes communes.

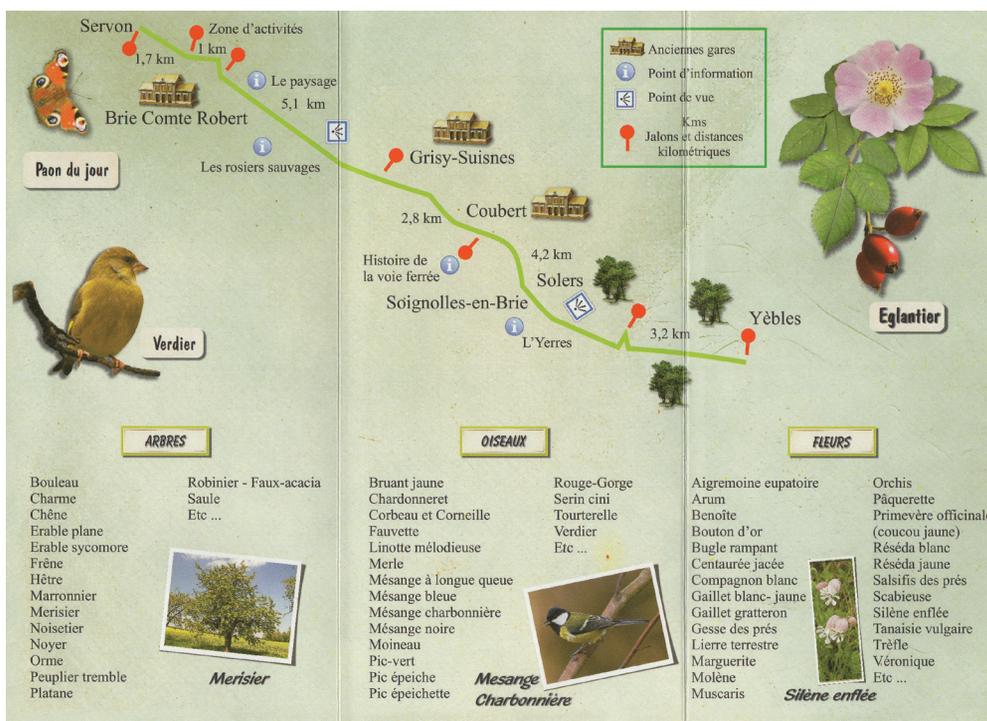
Si l'existence d'une telle structure paraît pertinente s'agissant de la gestion d'équipements concernant un nombre limité de communes, on peut s'interroger lorsque toutes les communes sans exception sont concernées. Ainsi ou par exemple, la rivière, l'Yerres, qui coule en bas de Solers, ne s'arrête pas de couler aux limites de notre village. En conséquence et pour plus d'efficacité, son entretien doit donc être organisé par un groupement de communes voisines concernées. Il en va de même pour l'entretien du «Chemin des roses» sur lequel nombre d'entre nous ont plaisir à se promener, courir ou faire du vélo. En revanche, lorsqu'il s'agit de l'éclairage public ou encore des ordures ménagères, on pourrait peut-être s'interroger sur l'opportunité d'imaginer une organisation départementale ou régionale?

## Quels sont les syndicats auxquels Solers adhère ?

Nous publions ici la liste complète de ces organismes et des membres élus représentant la commune auprès de ces organismes.

## ... et combien ça coûte ?

Le coût supporté par la commune se retrouve dans les comptes sous l'appellation «Contributions aux organismes de regroupement». Pour mémoire, le coût global a été de €18690,54 sur l'année 2015, budget relativement stable d'une année sur l'autre. Cette somme



peut paraître élevée mais l'impact de tel ou tel syndicat sur le total est néanmoins très variable. Ainsi, le syndicat du CES de Brie-Comte-Robert représentait à lui seul jusqu'ici plus de 60% du total ! Il est noté (pour éviter tout malentendu) qu'aucun élu solersois ne perçoit de quelconques indemnités pour sa participation à ces syndicats.

## L'exemple du CES de Brie :

Connu aussi comme syndicat du «COSEC», le syndicat du CES de Brie, ci-dessus évoqué pour représenter la plus forte part de la dépense communale, a pour mission de gérer l'entretien des installations sportives du collège Arthur Chaussy de Brie (gymnase Cosec, piste d'athlétisme). En effet, si le collège dépend du Conseil départemental, les gymnases attenants sont du ressort de ce syndicat intercommunal. La participation de Solers, calculée jusqu'ici

strictement selon le nombre de collégiens issus de la commune (ce qui exclut de fait une participation des associations briardes qui utilisent ces mêmes installations) donne lieu à des discussions pour le moins serrées, la plupart des communes adhérentes contestant un mode de calcul datant de 1985. De plus, lorsque l'on sait que la nouvelle sectorisation verra à terme notre commune quitter ce syndicat, on comprend qu'il n'y a donc pas lieu de contribuer aux investissements futurs dont nous ne profiterons pas ; une affaire à suivre.



## SYNDICATS – Délégués titulaires et suppléants

Syndicats	Titulaires	Suppléants
SIRS Brie-Combs (Ramassage scolaire)	M. Christophe BOUVET, M. Laurent MESSAGEOT	M. Gilles GROSLEVIN , Mme Isabelle BREHIER
SIAYV (Vallée de l'Yerres)	M. Jean-Michel BUTTNER, M. Patrick SANSON	M. Christophe BOUVET, M. Laurent MESSAGEOT
CES Brie Comte Robert	Mme Isabelle DO NASCIMENTO, M. Christophe BOUVET	M. Gilles GROSLEVIN, Mme Marie ROUSSEL
SMAB (Assainissement des Boues)	M. Jean-Michel BUTTNER	Mme Nathalie BURGAUD
CNAS	Mme Catherine RENARD	
SDESM (Energie de Seine et Marne)	M. Gilles GROSLEVIN , M. Daniel DOLLE	M. Patrick SANSON
SIETOM de Tournan	Mme Sylvie DEVOT, M. Patrick SANSON	M. Gilles GROSLEVIN, M. Laurent MESSAGEOT
AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	Mme Nathalie BURGAUD	Mme Sylvie DEVOT
(Yerres Bréon)	M. Christophe BOUVET	Mme Catherine RENARD
CHEMIN DES ROSES	Mme Catherine RENARD, M. Laurent MESSAGEOT	Mme Isabelle BREHIER, Mme Marie ROUSSEL
SYAGE (Assainissement Gestion Eaux)	M. Gilles GROSLEVIN	M. Jean-Michel BUTTNER



## Cérémonie des vœux de la Municipalité

**22 Janvier 2016**

Ce vendredi 22 janvier, Gilles Groslevin, entouré de la quasi-totalité des membres du Conseil Municipal avait convié les Solersois et les élus voisins à la traditionnelle cérémonie des vœux aux habitants.

Fidèle à son habitude et à sa volonté, l'équipe municipale s'est efforcée d'apporter une touche festive à ce rendez-vous avant tout convivial. C'est ainsi qu'avaient été programmées les remises des diplômes aux « médaillés du travail », la présentation à la population des membres du Conseil Municipal des Jeunes récemment élus, ainsi que l'annonce des résultats du « concours des maisons décorées ».

Dans un discours qui se voulait résolument positif, évoquant brièvement les terribles événements de 2015, rappelant les actions

menées et celles en cours de réalisation, regrettant de ne pouvoir aller plus vite sur certains dossiers et regrettant, par-là même, « le temps administratif », Gilles Groslevin remercia tous les acteurs de la vie locale, personnel municipal, acteurs de la vie associative, élus des communes voisines, gendarmes et pompiers présents à cette cérémonie, et souhaita à toutes et tous une bonne année 2016.

Il ne manqua pas de relever la présence remarquable de pas moins de 3 de nos anciens maires de Solers : Madame Sylvie Cochet, Messieurs Patrice Vayssière et Yves Marmet.

C'est après ce discours que les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes, appelés et présentés individuellement, reçurent de chaleureux encouragements du public. Les applaudissements de l'assistance allèrent

ensuite aux « médaillés du travail » et aux lauréats du concours des maisons décorées à l'occasion des fêtes de Noël, tous invités à venir rejoindre les élus sur l'estrade.



Mr Chanussot, Président de la Communauté de Commune, ainsi que Mr Geoffroy, député de la circonscription ont également présenté leurs vœux aux Solersois ; l'occasion pour Jean-Marc Chanussot de rappeler les réalisations notables de la CC des « Gués de l'Yerres » et de féliciter Virginie Roulon qui en accompagne les travaux depuis maintenant 10 ans. Notre député, Guy Geoffroy est, quant à lui, revenu sur son engagement en faveur de la défense des communes rurales et des entités administratives secouées par les conséquences de la loi « Notre ». Il a, par ailleurs, rappelé son engagement de l'an passé de soutenir financièrement la réalisation future du Conseil Municipal des Jeunes au titre de sa réserve parlementaire. La cérémonie s'est ensuite achevée autour d'un buffet dressé pour l'occasion, dans une ambiance agréable et détendue.

### Les médaillés du travail

Mr Pascal TAUTY (ARGENT ET VERMEIL)  
Mme Chantal ROMBAULT (VERMEIL)  
Mme Françoise GANNEAU (GRAND OR)  
Mme Murielle MUHVIC (GRAND OR)



# Compte rendu des derniers Conseils Municipaux

## Jeudi 10 décembre 2015

Périmètre de l'intercommunalité : choix des rapprochements et avis défavorable du conseil municipal au projet du préfet  
 Surtaxe d'assainissement : vote du conseil municipal de la baisse de la surtaxe d'assainissement de 2.116 € le m<sup>3</sup> à 1.000 € le m<sup>3</sup>  
 Travaux secteur des Plantes : avenant Ent Sogea pour 11.785 € HT  
 Travaux secteur des Plantes : décision emprunt 450.000 € sur 3 ans au taux de 0.85%  
 Sectorisation des collèges : appui de la mairie, auprès de l'inspection et du conseil départemental, du refus des parents d'élèves de quitter le collège Arthur

## Chaussy

Diverses décisions modificatives dans les budgets

## Jeudi 18 février 2016 :

Convention avec le SDESM pour l'éclairage public Haut des Plantes et Maria Valla  
 Travaux assainissement secteur des Plantes : convention avec les particuliers et participation aux frais de dossier  
 Création d'un poste permanent d'agent d'animation  
 Indemnité d'administration et de technicité des employés communaux : coefficient multiplicateur de 2 à 5  
 Travaux d'extension de la cantine : dossier en cours

## Jeudi 31 mars 2016 :

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du projet de PLU  
 Contrat triennal de voirie : adoption du projet et lancement des appels d'offres. Rue du Bas des Plantes et rue du 8 mai 1945  
 Comptes de la commune pour l'année 2015 et budget 2016

## Mardi 12 avril 2016 :

Mise à la vente du Presbytère : position de la mairie, décision d'organiser une visite

## Baisse de la facture d'eau !

La bonne nouvelle avait été annoncée dans le Flash Info du mois de mars. Suite à une délibération prise en Conseil Municipal le 10 décembre 2015, les factures d'eau baissent de manière significative cette année. En effet, le montant de la surtaxe d'assainissement de 2,116 €.HT par m<sup>3</sup> jusqu'ici appliquée passe à 1,00 € par m<sup>3</sup>. Cela représentera donc une baisse de 1,22 €.TTC par m<sup>3</sup> consommé ! Ainsi, par exemple, une famille qui consomme 150m<sup>3</sup> par an fera une économie de 184,14 € sur l'année 2016.

## PLU

Acté fin 2015 la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) fait l'objet de débats au sein de la commission et du Conseil Municipal, chacun souhaitant peser sur l'orientation à prendre. Il faut rappeler l'obligation de satisfaire à la loi en termes d'urbanisme, de règlement, d'ouverture à la construction et traiter parallèlement les déclarations préalables et permis

de construire. Des demandes ont été refusées car contraires aux règles (qui restent en vigueur), d'autres font l'objet d'un « sursis à statuer » le temps de prendre une décision juste et équilibrée suivant l'orientation voulue par les membres du Conseil Municipal. À cela, la commune doit aussi satisfaire à la loi Alur et aux diverses jurisprudences en découlant, pour permettre une élaboration cohérente du futur Plan Local d'Urbanisme.

**ars** Agence Régionale de Santé Île-de-France n° 437

**Qualité de l'eau distribuée à SOLERS**

**Synthèse de l'année 2015**

**BACTERIOLOGIE**  
 EAU D'EXCELLENTE QUALITE BACTERIOLOGIQUE  
 Tous les prélèvements sont conformes.

**NITRATES**  
 EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, PRESENTANT UNE TENEUR EN NITRATES MOYENNE  
 Moyenne : 25,8 mg/l Maximum : 29,5 mg/l  
 L'eau peut être consommée sans risque pour la santé

**DURETE**  
 EAU CALCAIRE  
 Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé  
 Moyenne : 27,9 °F Maximum : 30,2 °F

**FLUOR**  
 EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, TRES PEU FLUOREE  
 Moyenne : 0,08 mg/l Maximum : 0,09 mg/l  
 Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envoyer un apport complémentaire en fluor (compléments...) il convient de consulter un professionnel de santé

**PESTICIDES**  
 EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE (Classe C = La teneur n'a jamais dépassé 0,1 microgramme par litre)  
 Classe C  
 Valeur maximale inférieure au seuil de détection  
 Nombre de prélèvements : 3

**AVIS SANITAIRE GLOBAL**  
 Depuis le raccordement sur le réseau interconnecté, l'eau distribuée est conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : [www.compartib.com/ars](http://www.compartib.com/ars)  
 ou sur [http://www.ars.iledefrance.santefr.fr/Le-control-sanitaire-de-l-eau-184603\\_0.html](http://www.ars.iledefrance.santefr.fr/Le-control-sanitaire-de-l-eau-184603_0.html)  
 Agence Régionale de Santé Île-de-France - Délégation territoriale de Seine et Marne  
 48-52 Avenue Thiers 77101 MELUN Cedex - Tél : 01 64 47 43 11 - Télécopie : 01 64 47 42 37



Le Rond-point de la ferme (connu également sous le nom de carrefour de la fontaine) doit être emprunté par les véhicules comme un... rond-point justement ; donc dans le sens antihoraire en respectant les priorités classiques d'un équipement de ce type.

## Comptes 2015 de la Commune

En 2015, la baisse de la dotation forfaitaire de l'état représente pour notre commune une perte de recettes de 20.000 €.

En dépenses de fonctionnement de nombreux travaux d'amélioration à l'école ont été réalisés.

En investissement, les travaux de la mairie, qui s'élèvent pour 2015 à 356.635 €, sont terminés et les travaux d'amélioration de la voirie ont continué et se sont élevés à 126.964€.

En ce qui concerne l'assainissement, les travaux du secteur des Plantes ont démarré et ont coûté 510.454 €.

L'emprunt nécessaire à la réalisation de ces travaux a été réalisé en 2016, ce qui explique le déficit sur le compte Assainissement.

Vous trouverez ci-après les bilans de l'année 2015 détaillés.

L'année 2014 s'était soldée par un excédent cumulé de 1.074.575 €, à fin 2015 cet excédent est de 502.725 €.

### Compte administratif 2015 :

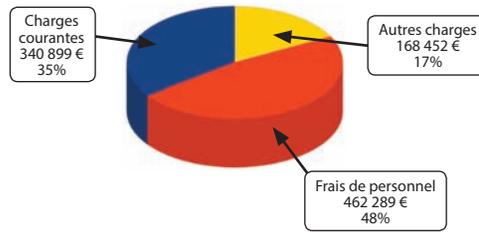
#### Commune :

- Fonctionnement :  
Recettes = 1 109 169 €  
Dépenses = 971 640 €  
Excédent = 137 529 €
- Investissement :  
Recettes = 534 077 €  
Dépenses = 600 953 €  
Déficit = -66 876 €  
Résultat de clôture 2015 = 228 066 €

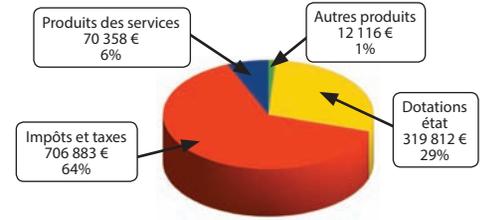
#### Assainissement :

- Fonctionnement :  
Recettes = 199 380 €  
Dépenses = 44 781 €  
Excédent = 154 599 €
- Investissement :  
Recettes = 505 526 €  
Dépenses = 879 994 €  
Excédent = - 374 468 €  
Résultat de clôture 2015 = -17 469 €

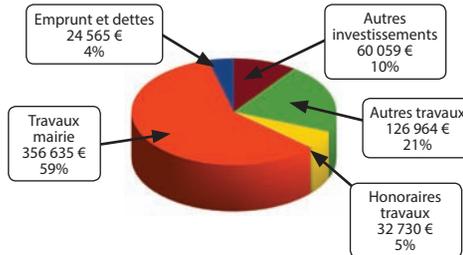
### COMMUNE FONCTIONNEMENT - DEPENSES



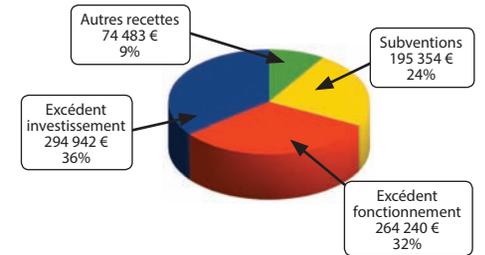
### COMMUNE FONCTIONNEMENT - RECETTES



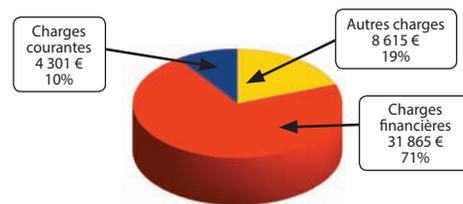
### COMMUNE INVESTISSEMENT - DEPENSES



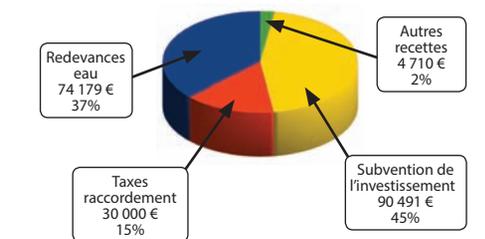
### COMMUNE INVESTISSEMENT - RECETTES



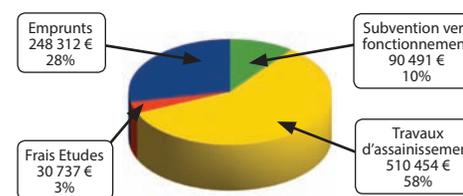
### ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT - DEPENSES



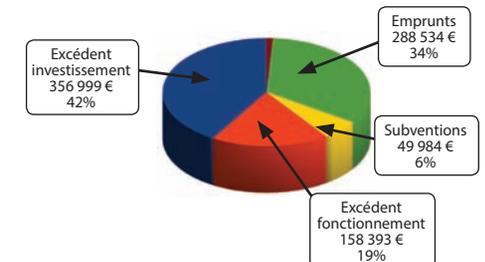
### ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT - RECETTES



### ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT - DEPENSES



### ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT - RECETTES



## CADAL de Seine-et- Marne

### Une action méconnue.

Les possibilités offertes par l'action menée depuis de nombreuses années par la C.A.D.A.L. «Caisse Départementale D'aide au Logement de Seine-et-Marne» sont méconnues.

Ainsi, la C.A.D.A.L propose des prêts à taux préférentiels pour aider au financement des opérations immobilières relatives à la résidence principale et personnelle du demandeur (accession à la propriété, construction, rachat de soulte, agrandissement, rénovation, amélioration, adaptation, réhabilitation ou encore travaux de copropriété), selon un barème de ressources.

### Barème de ressources:

Composition du foyer	Plafond de ressources	Montant du prêt
1 .....	€25000 .....	€7000
2 .....	€34500 .....	€8000
3 .....	€40800 .....	€8000
4 .....	€46500 .....	€9000
5 .....	€52300 .....	€9000
6 .....	€59100 .....	€10000
7 et +1 .....	€65500 .....	€10000

Pour en savoir plus...

### C.A.D.A.L

3, Rue P.Cézanne La Rochette 77000 Melun  
01.60.65.94.88 / 01.64.8.95.07  
<http://cadal7.wix.com/cadal77>



## Le repas des aînés

Un rendez-vous toujours aussi convivial et festif.

Plus de 70 des nos aînés, ainsi qu'une grande partie des élus Solersois ont répondu présent à l'invitation de Gilles Groslevin ce dimanche 10 avril pour le traditionnel repas annuel.



Après une présentation de l'activité Handfit, l'Ensemble folklorique de Roissy-en-Brie auquel appartient Marie Roussel, s'est produit devant l'assistance enchantée du spectacle de danse proposé, avant que ne soit servi l'apéritif. Le repas, très apprécié, s'est étiré sur toute l'après-midi, entrecoupé de nombreuses pauses musicales et dansantes, avec François Picot à l'animation et le magicien Caude Guégant passant de table en table. Au moment de se séparer (vers 18h00 !!!) les sourires de chacun témoignaient du bon moment passé en commun dans une salle des fêtes parfois bien bruyante.



LA COMMISSION SOLIDARITE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES VOUS PROPOSENT UN NOUVEAU SERVICE

## Solidarité Voisinage



Ce service peut vous apporter un « petit coup de main » dans les tâches de la vie quotidienne lorsque vous rencontrez des difficultés passagères (maladie, handicap...)

Aide au remplissage de documents administratifs (caf, cnav, impôts, cpam ...), lecture, co voiturage (rdv médical, proche hospitalisé, démarches administratives, achat de médicaments), Petits problèmes domestiques ou petit bricolage (sortir des encombrants monter des petits meubles, plomberie, électricité, jardinage...)

Ces aides se font en votre présence, ne doivent présenter aucun danger et n'ont pas vocation à remplacer un professionnel. Ce nouveau service vous est proposé par des Bénévoles : Jacqueline, Magali, Nathalie, Sophie, Sylvie, André, Daniel et Laurent

Pour faire appel à nous, contacter la mairie au  
**01 64 06 72 05**  
 pendant les heures d'ouverture  
 (de 8h à 12h et de 13h30 à 17h la semaine  
 et de 9h à 11h le samedi)  
 Vous serez recontacté dans les plus brefs délais



## LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE



Un service de portage de repas à domicile existe depuis septembre sur les Communes de COUBERT, COURQUETAINE, GRISY-SUISNES, EVRY-GREGY-SUR-YERRES, LIMOGES-FOURCHES, LISSY, OZOUER LE VOULGIS, SOLERS et SOIGNOLLES EN BRIE. Découvrez-le !

**LE MENU**

- ◊ Une entrée
- ◊ Un plat et sa garniture
- ◊ Un fromage ou laitage
- ◊ Un dessert

Et pour le soir :

- ◊ Un potage
- ◊ Un produit laitier

ainsi le tarif pour la journée à 7 €). Cette aide ne pourra être attribuée aux personnes âgées de moins de 70 ans que dans la mesure où leurs ressources n'excéderont pas : 15.000 €/an pour une personne seule, et 25.000 €/an pour les demandeurs vivant en couple. Au-delà de ce seuil le tarif par repas sera de 9,38 €/jour.

### LIVRAISON

Les livraisons ont lieu chaque matin du lundi au vendredi pour les repas du jour. Les repas du week-end sont livrés le vendredi. Lorsqu'un jour férié tombe en semaine le repas de cette journée est livré soit la veille, soit le vendredi après-midi s'il s'agit d'un lundi. Un choix de menu est proposé sur papier, il suffit d'entourer le repas désiré et de remettre le document au livreur de repas.

### POUR QUI ?

Vous pouvez bénéficier de ce service si vous avez 70 ans et plus ou si votre situation le justifie : problème de santé et/ou de mobilité, et/ou sous condition de ressources. Bien entendu des justificatifs seront demandés (certificats médicaux et étude des ressources).

### A QUEL PRIX ?

Le tarif par personne (repas de midi et du soir compris) est de 9,38 €. Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus bénéficieront d'une aide de la Communauté de communes « Les Gués de l'Yerres » s'élevant à 2,38 € par jour (ramenant

### INSCRIPTION-RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez obtenir des informations et vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale de votre commune, qui étudiera votre demande au vu des justificatifs transmis et communiquera les informations nécessaires à la livraison des repas à la Communauté de Communes « Les Gués de l'Yerres ». La livraison des repas pourra ensuite être mise en place dans un délai de 3 à 4 jours.

Information et inscription auprès du Centre Communal d'Action Sociale de votre commune

## Décharges et manque de civisme...

- Les rues ne sont pas toujours des parkings...
- Les trottoirs ne sont pas nécessairement des parkings...
- Les parkings ne sont pas des garages de mécanique automobile...
- Les rues ne sont pas non-plus des garages de mécanique automobile...
- Les encombrants sont toujours ramassés le 4ème samedi du mois...
- Les rues ne sont pas une décharge publique...
- Les décharges sauvages ne sont pas que l'affaire des autres...
- Les tondeuses restent au garage l'après-midi des dimanches et jours fériés...
- Les trottoirs ne sont pas non-plus des toilettes pour chien...
- Les trottoirs ne sont pas des garages pour conteneurs de poubelle...



**RAPPEL**

Règlement relatif à l'usage des tondeuses et autres engins motorisés

Usage autorisé de 8h00 à 20h00 du lundi au vendredi

9h00 à 12h00 et 16h00 à 20h00 le samedi  
10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés  
Merci de respecter la tranquillité de chacun !  
Il est également rappelé qu'il est strictement INTERDIT de brûler les déchets verts ou autres dans son jardin!



**RAPPEL**

Ramassage des encombrants (le 4ème samedi du mois)  
Le dépôt sur le trottoir des miroirs, des pneus, du gros et petit électroménager, ainsi que des pots de peinture est interdit. Coûteux pour la commune, il est gratuit à la déchetterie si il est effectué par chacun !



## Borne électrique

### Une borne de recharge pour véhicules électriques accessible sur la commune

Depuis ce début d'année, une borne de recharge pour véhicules électriques est accessible au centre-ville pour tous les habitants. Cette borne a été installée par le syndicat départemental des énergies de Seine et Marne (SDESM) qui prévoit d'en installer 150 comme celle-ci sur l'ensemble du département.

### Un maillage départemental

L'objectif du SDESM est d'encourager le développement du véhicule électrique en Seine et Marne. À ce jour, plus de 1000 véhicules électriques sont déjà immatriculés dans le département.

L'installation de ces bornes selon un maillage précis dans les cœurs de villes et villages permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux bornes. L'autonomie de la plupart des véhicules électriques étant de 100 à 150 km.

### Les types de recharge disponibles

Aujourd'hui, plusieurs modèles de recharge coexistent. On distingue les véhicules se rechargeant en courant continu et ceux pouvant accepter du courant alternatif. La borne installée est équipée de deux prises permettant de recharger l'ensemble des véhicules électriques ou hybrides

actuellement sur le marché. Une première prise dite E/F est une prise de 3 kVA de puissance, utilisable par tous les véhicules, mais nécessitant un temps de charge complète de 6 à 8 heures. La seconde prise est une prise type 2 utilisable par les véhicules se rechargeant sur du courant alternatif et permettant de limiter le temps de charge à 1 h 30 grâce à une puissance de 18 kVA.

### Comment utiliser la borne ?

Pour utiliser le service de charge, il suffit de s'enregistrer sur le site internet [www.ecocharge77.fr](http://www.ecocharge77.fr). Un coût de 5 € est demandé à l'enregistrement pour obtenir le badge d'accès aux bornes. Ensuite Le service est prépayé à raison de 0.5 € par charge quels que soient le temps et la puissance utilisée.



## INFORMATION



### Déchets volumineux

Il est rappelé que les déchets extra-ménagers et déchets encombrants sont ramassés le 4ème samedi du mois (qui n'est pas nécessairement le dernier samedi!). Les déchets doivent être sortis sur le trottoir la veille au soir après 19h00. Attention ! Les pneus, pots de peinture, les déchets verts ne sont pas ramassés à cette occasion.



### Rappel concernant les containers de poubelles

Il est rappelé à chacun que les containers de poubelle, fussent-ils verts ou jaunes, n'ont pas vocation à rester sur les trottoirs. Nous vous remercions donc de veiller à les rentrer entre 2 enlèvements !

## Claire DS Créations, ça, c'est du gâteau !

Claire Da Silva est Solersoise. Claire a du talent, Claire fait des gâteaux, tout le temps et quels gâteaux !



Ces véritables sculptures nous ont donné envie de la rencontrer et de vous la présenter. Inutile de chercher à interroger Claire sur sa passion: son enthousiasme lui fait anticiper toutes les questions que

*Au début il était difficile de se fournir en pâte à sucre... Il m'a fallu ruser avec des glaçages et nappages chocolat. L'année suivante, j'ai enfin trouvé de la pâte à sucre... J'ai adoré... Puis j'ai recommencé l'année suivante... pour ne plus m'arrêter, mais toujours par passion et pour le plaisir de quelques amis. De fil en aiguille, je me suis perfectionnée en apprenant à dompter cette matière capricieuse qu'est la pâte à sucre ; une matière qui n'aime ni l'eau, ni le soleil, ni la chaleur, ni le froid. Cela m'a motivé pour tenter le CAP de pâtisserie que j'ai obtenu il y a peu. L'idée de devenir une «cake designer»*



*médaille d'or ; une pièce d'un mètre de haut «La fée aux dents et la petite souris» très fragile nécessitant une caisse spéciale pour le transport.*

*Puis «Sugar Paris» en mars avec un thème imposé en pièce montée sur le thème imposé d'«Alice aux pays des merveilles» avec une*



l'on pourrait vouloir lui poser. Cette jeune maman de petites jumelles de 6 ans serait-elle aussi bavarde que talentueuse?

«Je fais des gâteaux depuis mon plus jeune



*âge surtout avec ma Maman... Puis je ne me suis plus arrêtée... J'en fais à chaque occasion, pour les fêtes entre amis, quelques macarons ou cookies pour les collègues... Ensuite pour mes filles, pour leur premier anniversaire, alors l'envie m'est venue de faire quelque chose de sympa pour les photos souvenirs.*



*(c'est ainsi que l'on appelle ce métier) fait doucement son chemin. Parallèlement, il est possible d'envisager de devenir «Wedding planer» (organisateur de mariage en quelque sorte)... On verra, je ne suis pas fixée en fait. Il me faudra parfaire ma formation en chocolaterie notamment.*



*Ce que j'ai adoré ont été les concours. J'ai présenté une de mes pièces à «Expogato» à Marseille en février 2016 et obtenu une*



*nouvelle médaille à la clé. Enfin, avec une amie «cake designeuse» j'ai eu la chance de participer à un concours international à Londres où j'ai obtenu une mention argent. Que des supers souvenirs ! Ces récompenses m'encouragent à poursuivre, mais dans l'immédiat uniquement bénévolement et par passion pour le seul plaisir de mes amis. Ensuite, on verra bien ».*

Bonne continuation et merci de partager ta passion, Claire Ds Créations

## Théâtre

### P'ART Cœur

#### « NE PAS DÉRANGER ! »

Comédie policière de Georges NAUDY  
Mise en scène collective : P'ART Cœur

#### Synopsis de la pièce :

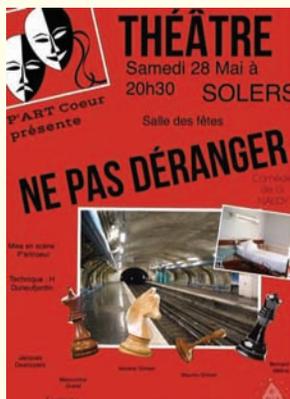
Suite à une violente agression qui a conduit au décès de son mari, Martha traumatisée, est internée.

Le commissaire Alfil, aux méthodes très particulières tente de l'interroger, mais comment démêler le vrai du faux ?

Un voyage aux frontières de la folie ...  
À moins qu'il ne suffise de prendre le métro pour résoudre l'enquête ...

Entrée libre et participation  
« au chapeau ».

Pour tout renseignements :  
06 11 37 68 18



Après sa première représentation le 28 mai à la salle des fêtes de Solers, la troupe se produira le 11 Juin 2016 à Ozouer-le-Voulgis.



### Les 3 coups de Solers

Toc toc toc !  
Nous voilà de retour. Les 3 coups de Solers sont heureux de vous donner de leurs nouvelles.

Comme l'année dernière, nous attirons de plus en plus de monde. Nos groupes s'enrichissent de nouveaux comédiens qui prennent part aux projets de cette année 2015-2016. Nous modernisons nos moyens de communication avec l'ouverture de notre page Facebook les 3 coups de Solers et une adresse mail [les3coupsdesolers@gmail.com](mailto:les3coupsdesolers@gmail.com).

Pour l'instant vous pouvez suivre sur notre page facebook la saison du groupe des adultes qui est riche de photos et de vidéos avec la pièce « Stationnement alterné » que nous vous avons présentée l'année dernière. Elle continue à faire rire le pays briard de Donnemarie-Dontilly jusqu'au festival de l'Orée de la Brie de Brie Comte Robert en passant par Coubert à la Mélod'hier.

Cette année nous avons le plaisir de vous proposer deux week-ends de théâtre à Solers afin de vous présenter le travail de l'ensemble des groupes.

Le premier week-end : **vendredi 3 et samedi 4 juin à 20h30** le groupe des adultes présentera une comédie de Francis Joffo.

« Face à face » Michel et Nicole sont divorcés, Michel pour rendre

la séparation moins douloureuse pour sa fille Sophie, achète l'appartement en face de Nicole. Cette situation va les entraîner dans une aventure pleine de rebondissements.

Le second week-end : **vendredi 10 juin à 20h30**, le groupe des ados proposera une création « Téléfolie » suivi du groupe des jeunes qui jouera « Scènes classiques », des extraits de grandes pièces classiques.

Ensuite le **samedi 11 juin à 20h30** le groupe des petits présentera une création « Grand cirque » suivi du groupe des jeunes qui jouera une seconde fois « Scènes classiques ».

Rendez-vous est pris et nous sommes impatients de venir une nouvelle fois à votre rencontre. Nous comptons sur votre soutien et votre présence, car sans vous le théâtre perd de son sens. Alors mille mercis d'avance pour le bonheur de vous voir et de vous entendre rire.

Louis de Bonald, extrait des Pensées. « La comédie corrige les manières, et le théâtre corrompt les mœurs. »

Les 3 coups de Solers.

## La Commanderie des Chevaliers de St Grégoire

La confrérie portant ce nom est inscrite au comité des confréries d'Ile de France, son président est membre de son bureau, ainsi que membre du Conseil Français en charge de la prospective. Les objectifs sont la valorisation des produits des Abbayes et la musique sacrée dont le chant grégorien.



Un concert a été organisé en octobre 2015 avec la Chorale ChoLiBrie en l'église de Solers, il sera renouvelé en 2017.

2016, soit le 5 Novembre se tiendra le chapitre bis-annuel à Solers.

Les confréries d'Ile de France et d'ailleurs présentes participeront au

défilé vers l'église où, vers 17h30, un concert ouvert à tous sera donné par la Troupe Che Calda Voce sur Haendel, Bach, Puccini, Mozart etc.



La soirée se poursuivra salle des fêtes par le chapitre solennel suivi du repas gastronomique et animé par François Picot et son musicien saxo jazz.

Pour tous renseignements contacter au 06.08.73.92.07 ou visiter le site [www.saintgregoire-commanderie.com](http://www.saintgregoire-commanderie.com)

Les infos seront aussi communiquées au blog <http://solers-actualites-culture.fr/>



# Solerthon 2015

## TELETHON 2015

Le long et beau Week-end du Solerthon En ce début décembre 2015, Solers s'est mis à l'heure du Téléthon. Une mobilisation toujours impressionnante aura non



seulement accompagnée le superbe élan de solidarité que nous connaissons chaque année dans notre commune, mais aura cette fois-ci permis d'exploser littéralement les compteurs!



Tous les bénévoles, encadrés par l'équipe du SOLERTHON, Patricia, Candide et Véronique en tête, ont ainsi, grâce à leur engagement incroyable, collecté pas moins de 4070€... un résultat en hausse de 50% par rapport à 2014!!!

Ainsi, aux 470€ de dons se sont, en effet, ajoutés 3600€ de recettes, collectés au



fil des très nombreuses manifestations proposées tout au long de ce long week-end de solidarité: représentation théâtrale de la troupe Part'Coeur, bourse aux jouets, ballons de l'espoir des enfants de l'école, tournoi de pétanque, chasse

au trésor, initiation Handfit, Vovinam ou Zumba, danse Sévillane et Country, Tombola, multiples ateliers récréatifs de décoration, maquillage et autres, tennis de table, repas Tartiflette du comité des fêtes, randonnée pédestre, buvette, soirée



des Talents de Solers, objets de la boutique ou réalisés par Angelina, participation des sponsors divers... Merci et bravo à tous



ceux, anonymes et sponsors, qui auront permis, par leur engagement ou par leur don, d'atteindre ce formidable résultat!

## APES

### VIVRE BIEN A L'ECOLE C'EST MIEUX !

Plus besoin de présenter notre Association de Parents d'Elèves de Solers, active sur notre commune depuis de nombreuses années... Nous sommes toujours soucieux de créer du lien social entre tous les acteurs locaux et de maintenir un climat de confiance entre parents et enseignants ; objectifs fondamentaux qui permettent de défendre le bien être et le bien vivre des enfants à l'école.

Ce ne sont pas des paroles et des objectifs « en l'air » !

En effet, l'Apes œuvre tout au long de l'année pour aider les enseignants dans leurs projets ; elle participe aux conseils d'école, aux commissions d'école ; elle peut être en lien avec l'inspection académique ou des parents d'élèves d'autres communes si besoin ; elle relaie et informe les parents des projets en cours, organise des temps festifs.

Plus concrètement, l'APES s'est mobilisée cette année pour la non acceptation de la suppression de la subvention pour la carte de transport scolaire. Malheureusement, l'ensemble des associations de parents d'élèves n'aura pas gain de cause face aux décisions du conseil départemental. Autre sujet : le changement d'affectation des futurs collégiens à la rentrée prochaine pour le collège Gérard Philippe à Ozoir la Ferrière. Nous avons souhaité participer à la visite du collège organisée par le proviseur en février dernier. Le projet éducatif et la présentation de l'équipe éducative ont rassuré l'assemblée quant à l'accueil qui sera réservé à nos Solersois !

Seule ombre pour la rentrée prochaine, c'est

la problématique du transport scolaire pour aller au collège : il n'y a, à ce jour, aucune ligne dédiée au transport scolaire ; La crainte exprimée par les parents de voir leur enfant emprunter une ligne de bus régulière ne peut à ce jour être dissipée. En effet, les informations - trop peu nombreuses malgré nos efforts et ceux de la Municipalité - que nous parvenons à obtenir auprès du STIF (le Syndicat des transports d'Ile-de-France) et du département ne nous invitent pas à l'optimisme. Tout laisse à penser qu'aucune anticipation n'a eu lieu et que chacun des acteurs n'est prêt à s'impliquer pour justement anticiper la nécessité de créer une ligne de car uniquement pour les collégiens de Solers, mais également pour ceux de Grisy et de Coubert.

Nous restons donc attentifs concernant l'évolution de ce dossier concernant le transport scolaire de nos futurs collégiens, en lien avec les élus locaux. Nous ne manquerons pas d'informer les parents concernés sur les évolutions ou démarches à entamer.

Tout au long de l'année, nous sommes restés en lien permanent avec la directrice afin d'être au plus proche des préoccupations de l'équipe. Le dialogue fut important notamment lors des suites de l'attentat de novembre, où plusieurs manifestations ou sorties scolaires ont dû être repensées, réorganisées. Nous nous faisons également les porte-paroles de parents.

Et pour clôturer cette année, nous aurons le plaisir de nous associer aux enseignantes en participant activement à la fête de fin d'année de l'école Louis Aragon prévue le vendredi 1er juillet.

En attendant, nous avons encore le dernier



conseil d'école de l'année à préparer - avec les questions ou préoccupations des parents - et à suivre les événements importants qui ponctuent la vie de l'école. Nous sommes toujours à l'écoute de tous !

Merci à tous ceux qui nous font confiance, qui nous soutiennent et qui osent venir nous rencontrer !

Dès la rentrée de septembre, nous serons à nouveau aux côtés des parents et des enseignants. Nous serons heureux d'accueillir de nouveaux membres qui auront envie de donner un peu de leur temps, de leur énergie et d'échanger leurs idées au service des enfants, ou tout simplement qui souhaitent être mieux informés tout au long de l'année !

N'hésitez pas à nous contacter ! A nous rencontrer au forum des associations Apes : 06 13 07 83 17 / apes.solers@free.fr Rejoignez nous tout simplement...

## Vovinam Viet Vo Dao



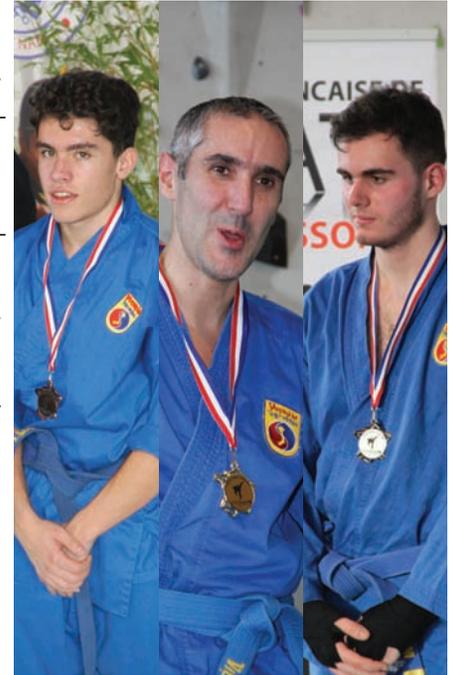
### Une Coupe de France réussie

Le week end du 06-07 février 2016, s'est déroulée, dans la commune de LARDY (91), la Coupe de France MINH LONG, art martial traditionnel vietnamien.

Quatre élèves de 10 à 12 ans ont représenté le club de Vovinam Viet Vo Dao de Solers sur la journée du samedi consacrée à la partie technique. Quelques adultes, adolescents et enfants, les ont rejoint le dimanche pour les combats.

Tous sont montés sur le podium raflant 4 médailles d'or, 7 d'argent et 6 de bronze propulsant le club à la sixième place sur les 29 clubs présents.

Le club peut être fier de ses 11 participants qui ont su répondre présent lors de cette compétition !



## Solers Tennis de Table

Chers Solersois et Solersoise, Tout d'abord un grand merci ! L'ensemble des membres du club de Tennis de Table de Solers tient vivement à remercier le maire et toute son équipe pour la subvention, qu'ils nous ont accordé pour la saison prochaine. Nous sommes très motivés pour la rentrée de septembre. Le club de Solers est ambitieux et la saison prochaine se prépare dès maintenant. Le club espère pour la première fois depuis son existence avoir un entraîneur de tennis de table pour nos jeunes licenciés. Suite aux diverses



sollicitations de joueurs pour faire des compétitions, nous voulons également engager une seconde équipe en championnat FFTT, composée de nos jeunes « qui n'en veulent » !! encore et toujours...

Nous allons aussi participer au Critérium départemental. Nous espérons avec cette plus grande visibilité au sein du département attirer de nouveaux sponsors.

Si vous-même ou si vous connaissez une entreprise qui désire nous aider financièrement, n'hésitez pas à prendre contact avec Bruno CHAUDRUT au 06.15.11.88.58.

Mais la saison 2015 / 2016 n'est pas encore terminée... Nous avons un match couperet à gagner pour rester en division 2 lors de la dernière journée de notre championnat.

Le suspens reste entier !!!

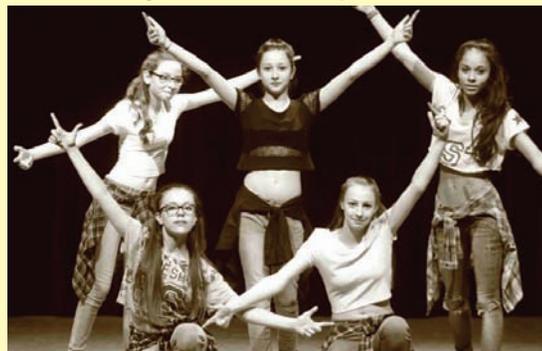
**Le bureau du club de Tennis de table  
Vive le sport à Solers !!**

## Ecole de danse de Solers

Encore une année de danse qui s'achève avec nos professeurs Élodie - Modern-Jazz et Classique enfants/ ado, Xavier - Hip Hop enfants/ado/adultes, Marie - Modern-Jazz ado/adultes et Gabrielle - Zumba adultes.

Les élèves préparent sans relâche leur gala de fin d'année qui se déroulera le samedi 25 juin 2016, à l'Amphithéâtre du Centre Pastoral Notre Dame des Roses à Grisy-Suisnes, à 15h00 et à 17h30, pour les cours Modern-Jazz et Classique d'Élodie & les cours Hip Hop de Xavier et à 21h00, pour les cours Modern-Jazz Ado/Adultes de Marie, cours Hip Hop Ado/Adultes de Xavier, la troupe « Extravandance » & la troupe Summer Dance (ouverture des portes 30 minutes avant). Ils donneront aussi une représentation à la fête de la Saint Jean, le samedi 18 Juin 2016 à partir de 17h20. Les rencontres

chorographiques qui se sont déroulées sur une soirée, ont vu concourir des groupes venus des 4 coins du 77 et du 91. Un nouveau groupe a vu le jour cette année: les «SUMMER DANCE», groupe de 5 copines de Solers. Par leur travail et leurs créations, elles ont pu participer à quelques concours et recevoir des félicitations et des encouragements dès leur première année.



## Stretching Postural

Méthode à base d'étirements et de contractions musculaires.

### QUELS SONT LES BIENFAITS

La construction d'un stretch va renforcer vos muscles posturaux et agir sur votre attitude et votre maintien. Vous apprendrez à connaître et découvrir vos propres tensions nerveuses et musculaires. Un contrôle respiratoire permanent vous permettra de gérer au mieux votre état physique et mental

### QUEL PUBLIC

Chaque corps a ses propres blocages ou sa propre souplesse, que le stretching postural va délier ou améliorer, que l'on soit homme, ou femme, travailleur manuel, sédentaires de métiers de stress ou de station debout prolongée, du 3ème âge ou sportifs

### OÙ PRATIQUER

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser auprès de Marie-Hélène au 06.61.57.57.73 ou de Evelyne au 06.15.55.51.63  
ESSAI GRATUIT!



## FOYER RURAL DE SOLERS

### PROPOSITION DE PROGRAMME

Les membres du bureau vous proposent, de juin à décembre 2016, les sorties suivantes :

#### Samedi 4 Juin

Sortie en famille au PARC ASTERIX  
Transport et l'entrée du parc : €30

#### Samedi 17 et dimanche 18 Septembre Week-End en Alsace

Tarif : entre €230 et €250 (selon le nombre de participants); tarif comprenant le transport, le logement, la pension complète du déjeuner du J1 au déjeuner du J2 (ne comprend pas le supplément en chambre seule (€25) les repas pris en cours de route. Inscription et règlement avant le 30 Mai dernier délai.

#### Samedi 15 Octobre

##### Une visite dans l'Yonne

Visite d'une collection privée d'Art Brut. Découvrez la Fabuloserie, lieu de l'imaginaire, de l'enfance retrouvée ou jamais perdue. Ce lieu a été conçu dans les granges de l'architecte Alain Bourbonnais. Puis, embarquement à bord d'un «train restaurant» pour un déjeuner insolite à travers les bocages de Puisaye. Après-midi, visite de Toucy où naquit Pierre Larousse. Participation financière de €70 pour les adhérents (€75 pour les non adhérents au foyer). Tarif comprenant le transport, les visites, le déjeuner avec boissons comprises.

Inscription avant le 15 Juin dernier délai. Contact : 01 64 06 72 91 - 01 64 06 71 19 - 09 80 41 63 97

#### Samedi 10 Décembre

##### Dîner Spectacle

Le lieu et le tarif seront communiqués ultérieurement.

Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Foyer Rural de Solers

Ces sorties peuvent être payées en plusieurs fois. Tous les chèques doivent être remis à l'inscription. Contact : 01 64 06 72 91 - 01 64 06 71 19 - 09 80 41 63 97

#### Nouvelle activité SCRAPBOOKING

Une nouvelle section Scrapbooking se prépare pour la rentrée de septembre.

Une animation gratuite est organisée le Jeudi 9 juin de 14h00 à 16h30.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Brigitte Da fonte au 01.64.06.64.76

## La Fourmil'Yerres Solersoise

Le samedi 2 avril, la Fourmil'Yerres a convié ses membres et, en premier lieu les plus jeunes, à un atelier « fourmis » afin de compléter les observations réalisées en marge de la confection des costumes pour le carnaval. Grâce à l'utilisation de galeries artificielles et transparentes, c'est toute l'étude du comportement de ces insectes familiers et surprenants, qui a été proposée aux intervenants.



Vous avez toujours voulu ...  
Créer un album photo avec vos plus beaux souvenirs,  
Réaliser vous même vos cartes d'anniversaires, de remerciements, d'invitations,  
faire parts ...  
Je vous propose de réaliser tout cela en ma compagnie !!!  
Des projets vous seront présentés régulièrement, du matériel mis à disposition,  
tout ça dans la joie et la bonne humeur.

Venez nous retrouver nombreux le jeudi 9 juin de 14h à 16h30 pour une initiation à Solers  
Pour plus de renseignements, contactez moi...

✉ severine.aulagnier@orange.fr  
🌐 scrapucinettes.canalblog  
☎ 06.60.10.89.98

Ne pas jeter sur la voie publique

## Les Compagnons des Vignes des Coteaux du Sol d'Yerres

Cette association a été créée en fin de 2015 pour promouvoir le passé des Vignes de Solers et créer un Vignoble à caractère familial et culturel.

La plantation d'une vigne nouvelle devrait se faire au printemps 2017 pour une meilleure réussite.

Le terrain sera labouré sérieusement pour éliminer les parasites, et laisser ensuite reposer pour le griffer à 40 cm de profondeur dès l'automne prochain.

Une journée festive sera organisée autour de la plantation au début de 2017 par une équipe de Solersois qui comportera tous ceux qui voudront y participer.

Le choix se fera sur des plants jeunes, revenant moins cher et ne demandant pas plus

de temps pour obtenir un résultat que des plans plus anciens.

Concernant l'analyse du sol, nous n'investissons pas les 2 à 3000€ d'une véritable étude, nous confierons au fournisseur des pieds de vigne, un échantillon de sol à 70 cm, 1 à 40cm et 1 au niveau du sol.

Les pieds de vignes seront parrainés par



les habitants et autres groupements ou personnes. Il est donc conseillé aux Solersois de s'inscrire en indiquant le nombre de parrainages, ces pieds de vignes seront à leurs noms, au plus rapide dans l'année. Pour rappel : les deux pieds de vigne sont proposés pour 15€.

Il suffit de remettre votre chèque au trésorier, M Champagnat au 9 rue de la Tournelle accompagné d'un papier libre indiquant le nom requis pour vos pieds de vigne. Un reçu courrier vous sera envoyé par le secrétaire. Une liste complète des parrainages sera tenue à jour par le Trésorier. contact DEVOT Michel - 06.08.73.92.07  
infos suivies sur blog  
<http://solers-actualites-culture.fr/>

# Vie Associative



## Paroisse

L'ensemble pastoral Notre Dame des Plaines de la Brie regroupe les églises St Martin de Solers, Notre Dame de l'Assomption de Soignolles (fermée pour travaux), St Pierre de Lissy, St Pierre de Crisenoy, St Martial de Champdeuil et Ste Geneviève de Coubert

**Maison paroissiale** : 1 Rue de la Tournelle 77111 Solers - 01.64.06.72.13 •

**Prêtre référent** : Père Régis EVAÏN - 01.64.05.03.74

**Coordinatrice de l'équipe d'animation pastorale** : Manuela BALBO - 06.09.62.48.05 - manuelabalbo@aol.com

Vous pouvez également joindre Marie-Thérèse Duneufjardin - 01.64.06.66.81 ou 06.81.34.26.39 - mtdune@gmail.com

### MESSES DU SECTEUR TOUS LES DIMANCHES à 9H30

• **1er dimanche** du mois : Église St Martin de SOLERS • **2ème dimanche** du mois : Église St Pierre de CRISENOY • **3ème dimanche** du mois : Église Ste Geneviève de COUBERT • **4ème dimanche** du mois : Église St Martial de CHAMPDEUIL • **5ème dimanche** du mois : Église St Pierre de LISSY

Pour les messes de la Toussaint et pour les défunts, puis Noël: informations à la maison paroissiale (affichage ou téléphone), sur le site de la paroisse Brie-Comte-Robert ou renseignements possibles auprès de Manuela Balbo ou de Marie-Thérèse Duneufjardin.

Rappel: notre groupement catholique de 6 villages fait partie avec Brie-Comte-Robert, où réside le Père Régis, et Grisy-Suisnes, d'un ensemble plus vaste, le pôle BRIE SENART (curé du Pôle: le Père Régis EVAÏN).  
18

Il regroupe des lieux comme Lieusaint, Moissy-Cramayel ou Savigny etc...

### Pôle missionnaire Brie Sénart

Informations également à la maison paroissiale et à l'église (affichage), ainsi que sur le site de paroisse Brie comte Robert. Ouverture de l'église St Martin de Solers tous les samedi matin, de 9H30 à 12H.

### BAPTÊMES, MARIAGES, OBSEQUES

Pour les mariages, s'adresser à Don Pascal Valette à Brie-Comte-Robert - 01.64.05.04.03 • Pour les obsèques, les pompes funèbres doivent aussi contacter Brie (Don Pascal) • Pour les baptêmes, contacter Mme Duneufjardin - 01.64.06.72.13 ou 01.64.06.66.81

### CATECHISME

Inscriptions au catéchisme: contacter Madame Duneufjardin au 01.64.06.66.81  
Dates importantes pour les jeunes du catéchisme : Date et heure de profession de foi : Dimanche 12 Juin à 11h00 à Grisy-Suisnes (pour les jeunes de nos villages et ceux de Grisy)  
Date et heure de première communion: Dimanche 19 Juin à 11h00 à Coubert.  
Des jeunes et adultes de nos villages recevront le sacrement de confirmation le Dimanche 5 Juin à Grisy-Suisnes.

Sortie organisée avec Brie pour les jeunes de catéchèse : la journée du Samedi 28 Mai : Parcours autour de la cathédrale de Notre Dame de Paris et de l'église St Gervais, avec moments de visite, de prière, de pique-nique et de jeux.



Après-midi à maison de retraite: le Samedi 23 janvier, de nombreux jeunes du catéchisme se sont retrouvés, l'après-midi, parfois accompagnés de leurs parents, à la Mélod'hier à Coubert pour un moment de rencontre avec les résidents: les uns et les autres avaient préparé des numéros (musique, chant, danse etc..) pour un spectacle qui a apporté une grande animation et une grande joie aux résidents. S'en sont suivies des visites individuelles avec des petits cadeaux (surtout des gourmandises). Tous les âges sont toujours heureux de ces instants de convivialité et de partage.

## Club histoire

Le Club Histoire et généalogie de Solers se consacre à l'élaboration de la maquette de son futur livre sur le village, de ses origines à nos jours.

Nous faisons régulièrement des recherches aux Archives Départementales pour trouver des informations sur l'histoire de Solers, achetons des cartes postales anciennes, des livres parlant de notre village ainsi que des communes environnantes. Bien que très enrichissant tout ceci prend beaucoup de temps. Toutes ces documentations sont regroupées dans le but d'avoir assez d'éléments pour éditer un livre sur Solers. Bien sûr l'édition d'un tel ouvrage a un coût. Pour cette raison nous économisons depuis des années sur les subventions qui nous sont attribuées par la Mairie et les AD77 pour le fonctionnement de l'Association. Monsieur Guy GEOFFROY, député de Seine et Marne, a souhaité participer au financement de l'édition de ce livre en nous allouant une subvention de 2000€ sur son enveloppe parlementaire, nous l'en remercions vivement.

A titre d'information, l'Orangerie de Coubert a édité en 2007 son propre livre sur son village en 500 exemplaires par l'imprimeur Lys Editions Amatteis et a dû s'acquitter d'une facture de plus de 6000 € TTC.

Plusieurs devis comparatifs seront demandés auprès de différents imprimeurs le moment venu.

Si vous désirez participer à cet ouvrage en nous confiant vos souvenirs, contactez-nous par le biais de la Mairie, par email : club-hist-solers@orange.fr ou par le formulaire de contact de notre site internet <http://www.solers-histoire-genealogie.fr/>



Isabel a représenté le Club Histoire et Généalogie de Solers au Forum de Généalogie de Moret-sur-Loing qui s'est déroulé les 2 et 3 Avril 2016.

Elle a eu la visite sur le stand, entre autres, du petit fils d'un des soldats tués dans l'accident de train, survenu le 10 août 1918, sur le viaduc de Solers. Cette personne était venue à Solers l'année dernière pour se recueillir devant la plaque commémorative posée en avril 2015 sur le lieu de l'accident. Madame Catherine Jacq, Chef du service des Publics Associations aux AD77, est également passée sur le stand samedi en fin de matinée pour s'informer sur nos réalisations et nos projets.

## La cérémonie commémorative du 8 mai 1945



En ce dimanche ensoleillé du 8 mai 2016, les Solersois étaient invités à se rassembler devant le monument aux Morts pour commémorer le 71ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Une minute de silence a été observée et une gerbe déposée sur le monument.

## Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918



Moins de monde et moins de soleil qu'un an auparavant pour la commémoration de l'armistice de 1918 qui s'est déroulée devant le monument aux morts du cimetière de Solers. Il est vrai que dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, le 11 novembre 2014 avait donné lieu à une mobilisation sans précédent. Après cette cérémonie du souvenir et d'hommage aux morts pour la France, tous ceux qui le souhaitaient se sont retrouvés dans la salle du conseil après la cérémonie pour le verre de l'amitié.

## Ça s'est passé hier à Solers Le rite des « Mais »

« *Quand vient le premier jour de May  
A son huys faut planter le May* »

(vers empruntés au « *Sermon Joyeux des maux du mariage* » théâtre profane de la fin du moyen âge)

Certaines coutumes ont traversé les siècles et perdurent encore aujourd'hui, transmises par les rites et l'usage, d'autres se sont perdues avec l'abandon des traditions, emportées par la mémoire de nos anciens disparus.

Il est regrettable que les jeunes générations, même si elles ne pratiquent pas certains rituels, en ignorent l'existence.

Nous évoquons dans cette page le « rite des mais » (appelés aussi « mays » ou « mayes ») qui était célébré dans notre village, comme dans de nombreux villages et régions de France et d'Europe.

A l'heure actuelle, seules quelques Solersois, peuvent s'enorgueillir d'avoir reçu les derniers « mais » de la commune.

Parmi les plus anciens, Madame Renard se remémore avec nostalgie les deux « mais » déposés la même nuit devant sa porte, quant à Monsieur De Luyck, il se souvient avec émotion des branches qu'il accrochait au portique de la Place.

La tradition s'est perdue... elle a fait place, pendant quelques années, à une autre coutume : Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, tout ce qui traînait dans les rues ou dans les cours ouvertes était ramassé et entassé sur la place du village... à charge pour les propriétaires de venir les récupérer... sous le regard amusé des protagonistes... Jusqu'au jour où une plainte a été déposée en gendarmerie (début des années 80) ... et le folklore a ainsi disparu !

**Mais quel est donc la symbolique de cette jolie tradition ?**

Dans de nombreuses régions, ce n'était pas le 14 février mais le 1er mai qui était l'occasion pour les jeunes gens de déclarer leurs préférences.

Les garçons plantaient cette nuit-là des « mais », c'est-à-dire des branches, des fleurs ou de jeunes arbres fraîchement coupés devant la porte ou sur le toit des jeunes filles à marier. La jeune fille qui acceptait l'hommage nouait au « mai » un ruban qu'elle avait porté à son corsage. A midi si les « mais » étaient toujours sur les portes, les parents de la jeune fille offraient un verre aux jeunes gens.

Chaque feuillage avait un sens selon les contrées : Si le Charme qui signifiait la séduction, le Cerisier : la vertu, le Lilas : la beauté, étaient flatteurs, le Boulin (Bouleau) ou Sapin : petite vertu, le Peuplier : vieille fille, le Sureau : la paresse, le Houx : mauvais caractère, l'étaient eux ... beaucoup moins. Aujourd'hui ne subsiste de cette tradition que le brin de muguet, joli clin d'œil à nos origines Celtiques... C'est Charles IX qui aurait instauré cette coutume en 1561 en offrant cette jolie fleur à clochettes à toutes les dames de son entourage en guise de porte-bonheur.

*Et « Mugueter » c'est compter fleurettes, flirter...*

**Alors, joli mois de Mai à tous...**

## Hommage aux victimes des attentats du 13 novembre

Secoués par ces terribles événements, c'est comme sonnés et très émus que les Solersois se sont réunis devant la mairie en ce dimanche 22 novembre 2015 pour rendre un hommage solennel aux 130 victimes dues attentats du 13 novembre.





## Carnaval 2016 Soleil et bonne humeur au rendez-vous

Le rendez-vous traditionnel du Comité des Fêtes de Solers pour le Carnaval a pu, cette année encore, compter sur le soutien de la météo. C'est ainsi qu'un beau soleil a accompagné en ce samedi après-midi du 12 mars, les nombreux Solersois dans les rues du village à l'occasion du défilé. Belles tenues, déguisements plus originaux les uns que les autres (et pas seulement chez les plus jeunes) ont coloré le cortège. Fidèles au poste, Maxime et Matthieu ont, une nouvelle fois, assuré le show à bord d'un char toujours aussi bien aussi décoré. La distribution de confettis a fait la grande joie des enfants qui ne manquèrent pas de les répartir tout au long du parcours dans une ambiance forcément bruyante et festive. À l'issue du parcours, vente de crêpes et buvette ont animé la place de la mairie, sur laquelle l'ensemble des participants s'était rassemblé pour prononcer la mise à mort puis porter au bûcher un magnifique mais éphémère Mr Carnaval. On a pu admirer de bien belles tenues et de nombreux déguisements de très belle facture, aussi bien chez les petits que parmi de nombreux adultes. Bravo au Comité des Fêtes pour l'organisation et à tous les participants pour leurs déguisements plus originaux les uns que les autres (et pas seulement chez les plus jeunes) qui auront coloré le cortège et la journée du Carnaval 2016.



### Atelier déguisements par la Fourmil'Yerres

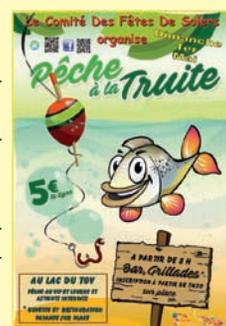
En préparation du carnaval 2016, la Fourmil'Yerres Soler-soise organisait un atelier déguisements de...fourmis! Suivant un patron en carton, après découpages, coloriage et pose de tissus ou pvc recyclés, les candidats fourmis ont ainsi pu confectionner leur costume original. Une semaine plus tard, seuls deux spécimens seront aperçus dans les rues de Solers lors du carnaval. Les plus jeunes ont visiblement renoncé à porter leur création à l'occasion du défilé en public, sans doute par peur de croiser des vilains tamanoirs.



## «Pêche à la truite»

### 1er Mai sous le soleil

Si pluie, boue et froid n'avaient pas épargné l'an passé cette maintenant traditionnelle «Pêche à la truite du Comité des fêtes», l'édition 2016 aura bénéficié au contraire d'une magnifique journée de printemps pour le plus grand plaisir de la quarantaine de participants.



## Vide-grenier ensoleillé et affluence exceptionnelle

La brocante de Solers s'est tenue en ce 5 mai jeudi de l'Ascension sous un grand soleil de printemps.

Comme l'an passé, le vide-grenier a connu cette année encore un vrai succès populaire, tant par le nombre d'exposants que par la fréquentation exceptionnelle. De mémoire de Solersois, rarement le village aura vu autant de visiteurs. Il n'était parfois pas aisé de circuler aussi bien dans les allées de la brocante qu'en voiture dans les rues alentours, dans un village à la limite de la saturation! Les véhicules en stationnement remontaient à la N19 par la rue des Merisiers ou encore jusqu'au rond-point en haut de Soignolles.



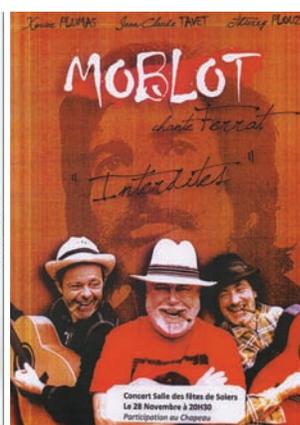
## Novembre culturel à Solers

«Centenaire Edith Piaf» et «Moblot chante Ferrat»



une journée Edith Piaf le 7, ainsi qu'un concert «Moblot» le 20.

Lors du «Centenaire Edith Piaf», les visiteurs se sont vus présenter l'après-midi une exposition très documentée retraçant la vie de la « Môme Piaf ». Le soir, Pierre Meige offrait une prestation de qualité dans un récital qui aura enchanté un public



h o m m a g e auquel le public prit d'autant plus part que les textes distribués permirent à chacun de reprendre en cœur les airs les plus connus.

Le 20 novembre, c'est le trio Moblot qui a chanté Jean Ferrat pour le plus grand bonheur des initiés.

## Distribution des colis de Noël aux aînés

C'est le dimanche 20 décembre que se sont retrouvés nos aînés autour du sapin de Noël de la salle des fêtes pour la traditionnelle remise des «Colis de Noël». De nombreux élus étaient présents parmi les

invités pour ce moment de partage, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, autour de petits fours et de Champagne.



## Café dansant du Comité des fêtes



Le comité des fêtes organisait un « café dansant » animé par Pierre Meige pour le plus grand plaisir des participants.





**Le comité des fêtes de Solers**  
 Organise Le 18/6/2016 à 19h00  
**Le Dépas de la Saint Jean**

**Paëlla géante**  
 une vraie paëlla géante cuisinée devant vous ...

De 14 ans et Adultes : **21€**  
 De 9 ans à - 6 ans : **3€**  
 6€ - 3 ans : gratuit

Menu : Saucier, Paëlla, Salade verte, Fromage, Dessert, Vin rouge et rosé, Eau-Jus de fruits, Café

estimentaire : en Drapeau et Noir ceux qui veulent jouer le jeu

La communauté de communes Les Gués de l'Yerres organise un rallye

**Dimanche 5 juin 2016**

**RALLYE**

Départ à 10 h de l'accueil de loisirs intercommunal de Coubert  
 Fin du rallye, remise des récompenses et apéritif de l'amitié à 17 h

Venez en famille ou entre amis découvrir ou redécouvrir votre Communauté de Communes.

Formez vos équipages (de 2 à 5 pers) et venez résoudre nos énigmes, suivre notre jeu de piste et visiter les plus beaux sites de notre territoire.

Téléchargez votre bulletin d'inscription cc-guesdeyerres.fr  
 Renseignements complémentaires et inscriptions gratuites  
 Date limite d'inscription le 23 mai

Vous n'avez pas de véhicule ? appelez-nous, nous vous aiderons à trouver un véhicule.



La Commission Culture des Gués de l'Yerres organise une exposition d'art

**CULTURE & LES ARTS A L'HONNEUR**

Un appel est lancé à tous les artistes amateurs ou plus professionnels

Quelle que soit votre discipline artistique : sculpture, photographie, peinture, art moins connu...

**VENEZ EXPOSER VOS ŒUVRES**  
 le week-end du 8 et 9 octobre 2016,  
 dans une salle aménagée et sécurisée.  
 Un vernissage sera organisé avec les exposants.

*N'hésitez pas, sortez vos œuvres de vos placards et essayez en faire profiter le plus grand nombre !*

Les inscriptions se font avant le 15 juin 2016, par e-mail : [cc-guesdeyerres@wanadoo.fr](mailto:cc-guesdeyerres@wanadoo.fr)  
 Des photographies d'exemple de vos réalisations sont à joindre à la demande d'inscription.  
 Si la demande dépasse notre capacité d'exposition, nous procéderons à une sélection.  
 Les artistes retenus recevront une réponse début juillet.  
 Nous vous offrons également la possibilité de proposer vos œuvres à la vente.  
 Renseignements complémentaires au 01 60 29 18 69.



## AGENDA

**Vendredi 3 et Samedi 4 Juin**  
 Théâtre «Les 3 Coups de Solers»  
 Représentation à 20h30 de la pièce «Face à face» par le groupe adulte.

**Dimanche 5 Juin**  
 Inauguration de l'Arboretum  
 Rendez-vous à 11H00 au Clos Fatinant.

**Dimanche 5 Juin**  
 Rallye de l'interco  
 Départ à 10h00 du Centre de loisirs (Coubert). Bulletin d'inscription sur le site de la mairie.

**Judi 9 juin**  
 Animation Scrapbooking  
 Salle des Vignes de 14h00 à 16h30

**Vendredi 10 et Samedi 11 Juin**  
 Théâtre «Les 3 Coups de Solers»  
 Groupes Ados, Jeunes et Petits (à 20h30 à la Salle des fêtes).

**Samedi 11 Juin**  
**Opération «Village fleuri»:**  
**concours maisons fleuries**  
 Les membres de la commission environnement feront leur visite pour déterminer les gagnants.

**Samedi 12 Juin**  
 Tournoi de football  
 participer au stade de Solers ouvert aux joueurs désirant participer  
 Stands, spécialités créoles (boudins, accras ...)

**Samedi 18 Juin**  
 Fête de la Saint-Jean  
 Une longue journée de festivité sur la place des fêtes.  
 Spectacles et repas de la Saint-Jean du comité des fêtes.

**Samedi 25 Juin**  
 Gala de l'école de danse de Solers  
 Les groupes Modern Jazz, Hip-Hop, Zumba, Extradanse et Summer Dance se produisent dans la salle de Grisy-Suisnes à 15h00 - 17h00 et 21h00

**Vendredi 1er Juillet**  
 Fête de l'école Louis Aragon  
 Remise des cadeaux aux CM2

**Samedi 24 Septembre**  
 Challenge Christian Merlaën  
 Course de vélo. Finale du Tour de Seine-et-Marne

**Vendredi 8 et samedi 9 Octobre**  
 Salon des Arts  
 Au Centre de loisirs de Coubert - Inscription avant fin juin

**Votre Marché du Vendredi**  
 à partir de 16h30  
 Place de la Maire



**PIZZAS (Le Yeti)**

**POISSONNIER (Stan&Véro)**

**FROMAGER CREMERIE (Gilles)**

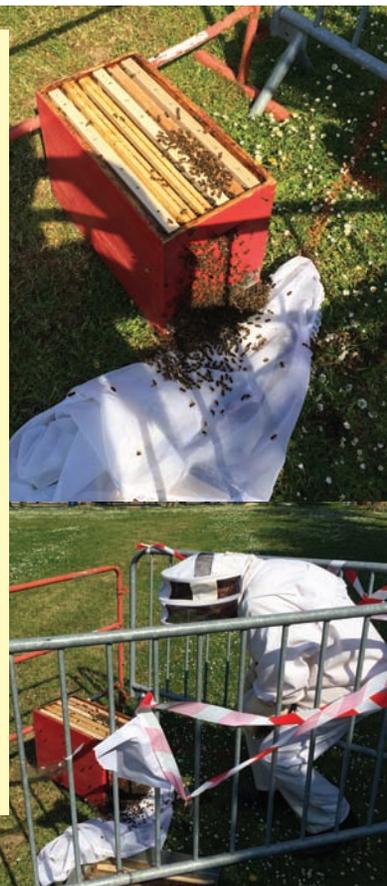
**FRUITS-LEGUMES (Julie&Stéphane)**

**VOLAILLER (Eric)**

## Les abeilles s'invitent à Solers



Scène inhabituelle au cœur du village en ce dimanche matin du 8 mai: Philippe Gérard, apiculteur à Chaumes en Brie, a été appelé à la rescousse afin de déloger un important essaim d'abeilles. Il est peu fréquent qu'un essaim se forme ainsi au beau milieu d'une pelouse. Pourtant, c'est bien sur la place de la Mairie que les abeilles, repérées tournoyant la veille, s'étaient regroupées. La Municipalité, avec l'aide de Mme Bénigna et de Mr Devot, avait pu mettre le site en sécurité. La reine repérée, l'apiculteur a pu repartir avec la colonie dans sa ruche non sans avoir prodigué quelques conseils. Il a ainsi averti que quelques abeilles, parties butiner pour la journée, pourraient chercher à rejoindre le groupe et revenir au même emplacement. Il suffirait alors de les disperser au jet d'eau. Il a rappelé que les abeilles ne sont pas agressives. Si l'une d'entre elles venait à se poser sur un bras, il ne faut pas chercher à la chasser. Elle s'en ira d'elle-même sans piquer pour autant qu'elle ne se sente pas elle-même attaquée ou en danger.



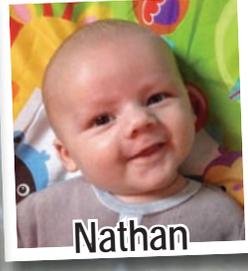
## ETAT CIVIL



Jade



Naya



Nathan



Léna



Angel



Ombelyne



Nolwenn



June

## NAISSANCES

Jade GAUTHE .....	19 Octobre 2015
Naya RODRIGUES .....	4 Novembre 2015
Nathan LEMAITRE.....	16 Novembre 2015
Baptiste EMME.....	6 Décembre 2015
Léna LONGCHAMP.....	17 Décembre 2015
Angel SIMOES VODOZ.....	28 Janvier 2016
Ombelyne ANDRE.....	3 Février 2016
Nolwenn BRUNET.....	3 Février 2016
Lina BOURAHAL FERNANDES.....	6 Avril 2016
June LESEUL .....	7 Avril 2016

## MARIAGES

Jean DENOY et Liru WANG.....	6 Février 2016
Christophe BEESOO et Anne-Sophie GERMAIN..	30 Avril 2016



Christophe & Anne-Sophie

## REGRETS

Jacqueline RENOY, née KUSSENER.....	5 Novembre 2015
Nadia SERMADIRAS, née STOLTZ.....	13 Janvier 2016
Yvette DESRODIS, née RAVIER.....	28 Janvier 2016
Jean PREVOST .....	29 Janvier 2016

## LE JEU

# Connaissez-vous VOTRE VILLAGE?



### *Où se situe ce détail ?*

Transmettez votre réponse à  
[mairie.solers.communication@gmail.com](mailto:mairie.solers.communication@gmail.com)  
ou sous pli cacheté à déposer en mairie à l'attention de la  
Commission-Communication

### À GAGNER, 2 INVITATIONS AU REPAS DE LA SAINT-JEAN

Réponse de l'énigme parue dans le Solersois N°42: il fallait reconnaître les 4 bornes en ciment situées au virage dans la rue du haut des Plantes. La première bonne réponse parvenue en Mairie a été donnée par Mme Nicole Bénigna qui gagne le panier garni.

